

La bibliothèque municipale



« Ici, je cultive un petit jardin à ma taille »

Pensée de Gaston Chaissac, artiste poète, illustrant la plaque apposée en son honneur, pour lui rendre hommage lors de la nomination de la médiathèque à son patronyme... En reconnaissance de la Ville... dont il fut l'un des fils...

On ne peut mieux définir ce à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales qu'en reprenant cette courte phrase, très riche de symbole – puisque d'une part répondant indirectement à la Charte des Bibliothèques : « permettre l'accès de toutes et tous à la lecture et à l'information », et d'autre part : « permettre à chacun d'y cultiver, comme il l'entend, par plaisir, un petit jardin... selon ses propres nécessités, besoins ou désirs ».

Cette pensée résume aussi toute l'évolution de ce service « lecture publique », qui dès l'année 1794, devint, dans l'aile gauche des bâtiments du collège d'Avallon, la « bibliothèque publique », qui telle n'ouvrira réellement au public qu'en 1829, au deuxième étage de l'hôtel de ville, puis sera transférée vers 1910 à l'hôtel Gouvenain, puis en 1970, à nouveau transférée au collège et enfin en 1989 et depuis lors sise rue du Marché dans l'ancienne Caisse d'Épargne.

La notion de « lecture publique » fut précocement et profondément inscrite dans les esprits des gens de la cité et son développement s'est poursuivi encouragé politiquement par la création et l'inauguration en 1993 de la bibliothèque de quartier dite « La Morlande »... Voici pour l'histoire...

Mais ce service « lecture publique » ne saurait cacher sa fonction aussi importante de conservation et de promotion de fonds local ancien et patrimonial particulièrement riches, en cours de catalogage et de tentative de numérisation pour certains des documents. Ne citons que le plus emblématique d'entre eux : le Missel dit « de Langres » datant de 1419...

Il faut que cela vive... !

A cette démarche s'ajoute toute une réflexion quant à l'enrichissement de ces fonds, par une politique progressive d'acquisition de livres d'artistes ou d'éditions régionales (Centre d'Art graphique de la Métairie-Bruyère, Editions de la Goulotte, de la Renarde Rouge, Utz ou Voillot à titre d'exemples), par une stratégie d'expositions et de sensibilisation auprès de publics assez variés et plus particulièrement les

enseignants et leurs élèves, par un partenariat avec l'Artothèque de la ville d'Auxerre... par la constitution probable d'un fonds spécifique autour de la reliure, des métiers de la dorure sur tranche, de l'édition d'art... autour du projet Barbance...

Nous inscrivons le multi-média, défendons et développons depuis quelques années toute une synergie culturelle diversifiée en partenariat avec les acteurs culturels locaux : musée, ciné-club, école de musique, projet Barbance... maison Jules Roy mais aussi régionaux (Centre Régional du Livre de Bourgogne) montrant ainsi, qu'un jardin, même à sa taille, ne peut se développer qu'en y distillant les échanges, en y développant une osmose de talents, en y accueillant et entretenant également les adventices et en évitant surtout un « dés-herbage intempestif et sclérosant ». Permettez l'emploi de cette métaphore... car on ne peut plus réduire toute bibliothèque au prêt de livres uniquement.

Ce service « lecture publique » se veut être un « Forum »... où il fait bon se retrouver et échanger en se faisant aider, s'il est nécessaire par des professionnels...

S'affine enfin toute une dynamique de développement de lecture en réseau en partenariat avec la Bibliothèque départementale de Prêt de l'Yonne, dont l'équipe très professionnelle nous est grandement précieuse et qui nous considère telle bibliothèque relais pour le Pays Avallonnais... ■